

MINISTÈRE DES AFFAIRES  
ETRANGERES

REPUBLIQUE DU BENIN

Route de l'aéroport  
☎ : 01 BP 318 Cotonou  
☎ : (229) 21 30 09 06; Fax : 21 30 56 81  
Web : [www.diplomatie.gouv.bj](http://www.diplomatie.gouv.bj)

## PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Cellule de Contrôle des  
Marchés Publics  
CCMP / MAE

**BON A LANCER**

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE  
Cotonou, le 12/12/2025  
Pour Lancement de l'Avis

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 12 Décembre 2025

Objet du marché : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA  
FORMATION EN ANGLAIS, EN INTELLIGENCE  
ARTIFICIELLE ET EN GESTION DE PROJETS  
(RELANCE)

Avis National à manifestation d'intérêt N° : PI\_MAE\_109426

Source de financement : *Budget national*

Gestion : 2025

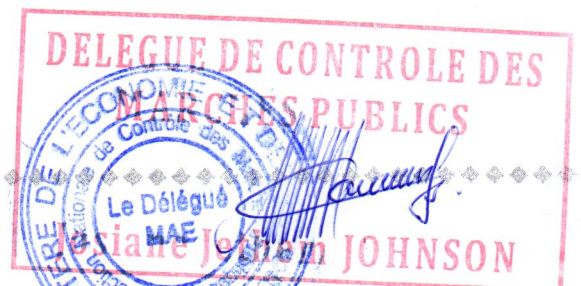
Imputation budgétaire : 013 022009003 231212001000000 1 0139 6239

CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES  
PUBLIQUES (CCMP / MAE)

**BON A LANCER**

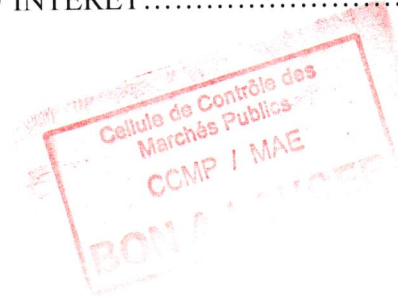
Retiré, le 12/12/2025  
Nom HOUNGA  
Prénom A François  
Signature [Signature]

Décembre 2025



## Table des matières

|     |   |    |
|-----|---|----|
| I.  | AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC..... | 3  |
| II. | LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET.....                  | 13 |

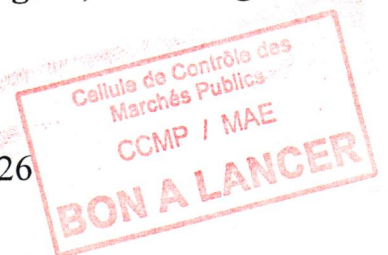


## I. Avis d'appel public à candidature de marché public

Programme 1 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MINISTERE

Objet : **Recrutement d'un cabinet pour la formation en anglais, en intelligence artificielle et en gestion de projets (RELANCE)**

Référence du marché : PI\_MAE\_109426



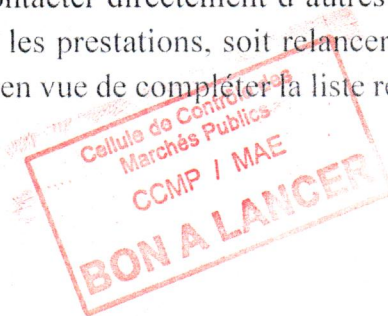
AVIS N° 005 2025/MAE/PRMP/SP-PRMP du 12/12/2025

### **INTITULE SOMMAIRE DES PRESTATIONS**

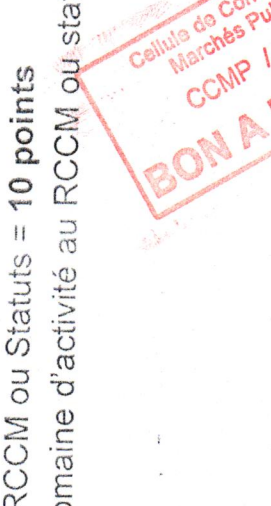
1. Le présent *Avis d'appel public à manifestation d'intérêt (AMI)* fait suite au plan de passation des *marchés publics* du Ministère des Affaires étrangères publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 30 octobre 2025, version n° 4.
2. Le Ministère des Affaires étrangères a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le programme «piloteage et soutien aux services du Ministère», budget 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relative au recrutement d'un cabinet pour la formation en anglais, en intelligence artificielle et en gestion de projets **(RELANCE)**
3. Les prestations comprennent, les formations en :
  - anglais ;
  - intelligence artificielle ;
  - gestion des projets.
4. Le délai de réalisation de la mission est de *quatre-vingt-dix (90) jours calendaires*.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des

prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (*au moins cinq (05) et au plus huit (08)*) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode *de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)*.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.




10- La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

| Critères d'évaluation  | Note pour le critère | Sous critères d'évaluation et note   | Moyens de Preuve à fournir par le candidat  |
|--|----------------------|--|---|
| 1. Nature des activités du cabinet en relation avec le domaine des prestations   | 10                   | <p>Le cabinet devra être du domaine des études, conseils et/ou formation et avoir une habilitation des centres et cabinets de formation continue</p> <p>Inscription au RCCM ou Statuts = <b>10 points</b></p> <p>Absence du domaine d'activité au RCCM ou statuts = <b>00 point</b></p>    | <p>Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts.</p> <p>Copie de l'habilitation des centres et cabinets délivrée par le Ministère de la Fonction Publique et du Travail en cours de validité.</p> <p><b>NB</b> : En cas de groupement, chaque membre doit satisfaire à ce critère.</p> <p>Tous les critères sont cumulatifs</p> <p>Les domaines d'activités tels que : divers, et autres prestations ne seront pas prises en compte.</p> |
| 2. Nombre d'expériences générales du cabinet dans le domaine des prestations au cours des cinq (5) dernières années (2020,2021, 2022,2023, 2024) | 25                   | <p><u>Pour les anciens cabinets/firmes</u></p> <p>Avoir réalisé au moins cinq (05) missions dans le domaine de la formation au cours des cinq (5) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et l'année en cours = <b>25 points</b> à raison de cinq (5) points par mission.</p> <p>* Absence de mission = <b>00 point</b></p> <p><u>Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</u></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les anciens cabinets</b></li> </ul> <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples), ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants appuyés des pages de garde et de</p>   |

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p>2022, 2023 et 2024) et l'année en cours : Le cabinet doit avoir exécuté avec satisfaction au moins (5) cinq prestations</p> | <p>signature des contrats correspondants (copies simples).<br/><b>NB</b> : Les attestations légalisées scannées ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception scannées seront rejetées.</p> <p>• <b>Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b></p> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement. Le personnel d'encadrement est le Chef de mission<br/>(les copies légalisées du diplôme, des attestations ou certificats de travail, accompagnée des copies simples des pièces d'identité en cours de validité)</p> <p><b>NB</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les attestations légalisées scannées seront rejetées.</li> <li>- le nombre d'années d'expérience est décompté à partir de l'année d'obtention du</li> </ul> | <p>• Disposer d'un Chef de mission, titulaire d'au moins un BAC+4 en anglais et/ou en informatique et/ou en gestion des projets ayant au minimum dix (10) années d'expériences et ayant participé à cinq (5) missions dans le domaine de la formation au cours des cinq (5) dernières années (2020,2021,2022, 2023, et 2024) et de l'année en cours.</p> <p>• Justifier de dix (10) années d'expérience dans le domaine de la formation = <b>6 points</b> (moins de 4 ans d'expérience = 00 point ; 1 point par année d'expérience à compter de 5 ans d'expérience au minimum. Pour les cabinets ayant 10 ans d'expérience et plus = 6 points)</p> <p>• Production de preuve (Attestations ou certificats de travail légalisés) de l'expérience (mission) dans le domaine de la formation = <b>15 points</b> à raison de <b>03 points</b> par mission</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie légalisée du diplôme : <b>2 points</b></li> <li>- Copie simple des pièces d'identité en cours de validité : <b>2 points</b></li> <li>* Absence de pièce d'identité : <b>00 point</b></li> <li>* Absence de diplôme = <b>00 point</b></li> <li>* Absence d'attestations ou certificats de travail non légalisés = <b>00 point</b></li> </ul> |
|--|--|--|



|  |   |   |
|--|---|---|
|  |   | diplôme.<br>- Les diplômes obtenus à l'étranger seront accompagnés de leur équivalence  |
| 3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet dans le domaine des prestations (formation en langue Anglaise et/ou de l'informatique et/ou de la gestion des projets) au cours des cinq (5) dernières années (2020,2021, 2022, 2023 et 2024) | <p><b><u>Pour les anciens cabinets</u></b><br/>Avoir réalisé au moins cinq (5) missions dans le domaine de la formation en anglais et/ou en informatique et/ou en gestion des projets au cours des cinq (5) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, et 2024) et l'année en cours à raison de <b>10 points</b> par mission</p> <p>* Absence de mission = <b>00 point</b></p> <p><b><u>Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Disposer de deux agents titulaires chacun d'un BAC+4 en Anglais et/ou en informatique et/ou en gestion des projets et ayant chacun minimum dix (10) années d'expérience et ayant participé à cinq (5) missions dans le domaine de la formation en Anglais et/ou en informatique et/ou en gestion des projets au cours des cinq (5) dernières années (2020,2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours.</li> <li>Justifier de dix (10) années d'expérience dans le domaine de la formation en anglais et/ou en informatique et/ou dans le domaine de la gestion des projets = <b>5 points</b> (à raison de zéro virgule cinq (0,5) point par année d'expérience. Pour les</li> </ul> | <p><b><u>Pour les anciens cabinets</u></b><br/>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples), ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants appuyés des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).</p> <p><b>NB</b> : Les attestations légalisées scannées ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception scannées seront rejetées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b><br/>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.</li> </ul> |
|  | 50  |    |

|  |           |  |  |
|--|-----------|--|--|
|  |           | <p>cabinets ayant 10 ans d'expérience et plus = 5 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie légalisée du diplôme : <b>5 points</b></li> <li>- Attestations ou certificats de travail légalisés : <b>10 points</b> à raison de <b>2 points</b> par preuve</li> <li>- Copie simple des pièces d'identité en cours de validité : <b>5 points</b></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Absence de pièce d'identité : <b>00 point</b></li> <li>* Absence de diplôme = <b>00 point</b></li> <li>* Attestations ou certificats de travail non légalisés = 00 point</li> </ul> | <p>(les copies légalisées du diplôme, des attestations ou certificats de travail, accompagnée des copies simples des pièces d'identité en cours de validité)</p> <p><b>NB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les attestations légalisées scannées seront rejetées ;</li> <li>- le nombre d'années d'expérience est décompté à partir de l'année d'obtention du diplôme.</li> <li>- Les diplômes obtenus à l'étranger seront accompagnés de leur équivalence</li> </ul> |
| <p>4. Organisation technique et managériale du cabinet</p>         | <p>05</p> | <p>Pertinence de l'Organigramme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation Technique = <b>03 points</b></li> <li>- Organisation Managériale = <b>02 points</b></li> </ul> <p>* Absence de présentation de l'organisation technique et managériale du cabinet = <b>00 point</b></p>  | <p>Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure.</p>   |
| <p>5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p> | <p>10</p> | <p><b>Pour les anciens cabinets:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un (1) Chef de mission</b> titulaire d'un BAC+4 en Anglais = <b>2 points</b></li> <li>• <b>Un (1) Spécialiste</b> en informatique, titulaire d'un BAC+4 en informatique et/ou en data mining et /ou</li> </ul>  | <p>Liste du personnel et copie simple des diplômes. Les diplômes obtenus à l'étranger seront accompagnés de leur équivalence</p>   |



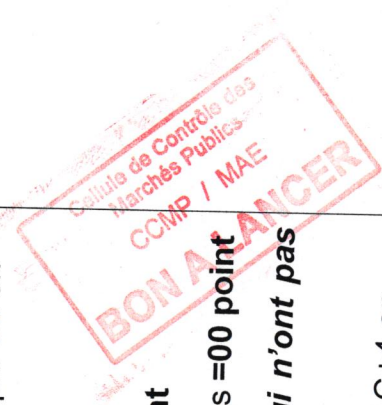
deep learning Informatique et/ou mathématiques appliquées et/ou en data science = **2 points**

- **Un (1) Spécialiste en** Gestion de Projets, titulaire d'un BAC+4 en Gestion de Projets = **2 points**
- **Un (1) Spécialiste en** Suivi et évaluation de projets, titulaire d'un BAC+4 en statistique ou en Planification = **2 points**
- Liste du personnel exigée = **2 points**
- Absence de liste du personnel = **00 point**
- Absence de la copie simple des diplômes = **00 point**

**b) Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :**

- **Un (1) Chef de mission** titulaire d'un BAC+4 en Anglais = **2 points**
- **Un (1) Spécialiste en** informatique, titulaire d'un BAC+4 en informatique et/ou en data mining et /ou deep learning Informatique et/ou mathématiques appliquées et/ou en data science = **2 points**
- **Un (1) Spécialiste en** Gestion de Projets, titulaire d'un BAC+4 en Gestion de Projets = **2 points**
- **Un (1) Spécialiste en** Suivi et évaluation de projets, titulaire d'un BAC+4 en statistique ou en Planification = **2 points**
- Liste du personnel exigée = **2 points**

Liste du personnel et copie simple des diplômes. Les diplômes obtenus à l'étranger seront accompagnés de leur équivalence



La note minimale requise pour être présélectionné est de *soixante-dix (70) points* et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).

**En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

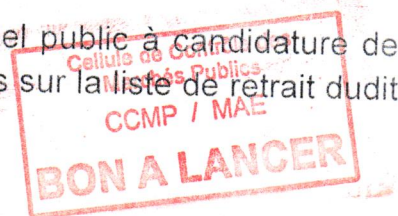
11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Madame KINDJI Y. Lucrèce, *Personne responsable des marchés publics* ; E-mail : *diplomatie.prmp@gouv.bj* et prendre connaissance des documents de présélection au *secrétariat permanent des marchés publics* : bureau 328, sis au 3<sup>ème</sup> étage de l'ancien bâtiment du Ministère des Affaires étrangères et aux heures suivantes de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale), GMT +1.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernière candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 12 / 12 /2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : bureau 328, sis au 3<sup>ème</sup> étage de l'ancien bâtiment du Ministère des Affaires étrangères. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par poste ou courrier express. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

**NB** : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel public à candidature de marché public à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs offres.

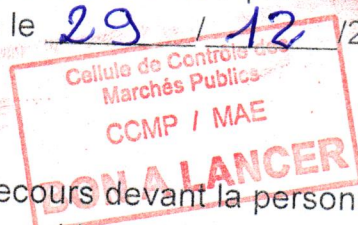


13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) *version électronique scannée en fichier unique et accessible de l'offre sur clé USB sous le format PDF*, le tout sous plis fermé,

à l'adresse ci-après *Secrétariat PRMP sis au bureau 328, 3<sup>ème</sup> étage de l'ancien bâtiment* au plus tard le 29 / 12 /2025 à 09 heures 00 minute, (heure locale), GMT +1.

*Le pli portera expressément la mention : « Recrutement d'un cabinet pour la formation en anglais, en intelligence artificielle et en gestion de projets» (RELANCE). A n'ouvrir qu'en séance publique. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.*

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : *Salle d'ouverture des plis sise au 2<sup>ème</sup> étage de l'ancien bâtiment ; en face des escaliers* le 29 / 12 /2025 à 09 heures 30 minutes (Heure locale), GMT + 1



14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les *deux (02) jours* ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *deux (02) jours* ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.


En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.



Fait à Cotonou, le 12/12/ 2025

La personne responsable des Marchés publics a.i.



  
Lucrèce Y. KINDJI

## II- LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

*[Insérer Nom du Candidat]*

*[Insérer Lieu et date]*

**Objet** : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

**A**

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme *[copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]* ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

*(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme*

